

Lot n° : 11

Section : AN

N° : 393

15, rue des Ecobues

Superficie : 361 m²

Superficie de plancher maximale : 240 m²

# DEPARTEMENT DE LA VENDEE COMMUNE DE LA GARNACHE

Rue du Levant - Rue du Puy Zellerit

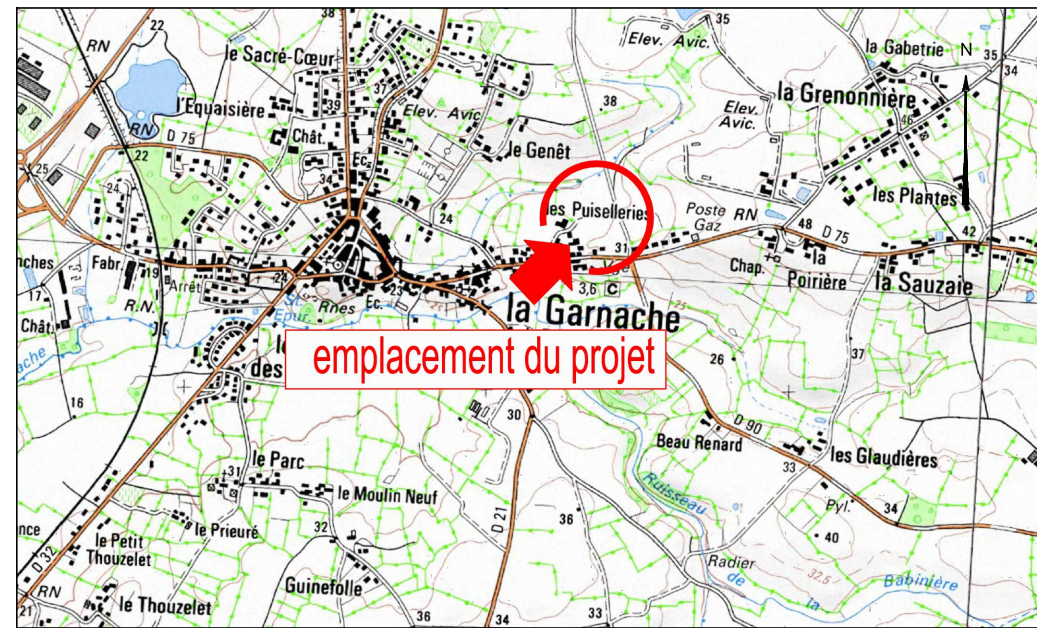
## Lotissement à usage principal d'habitation LES PUISELLERIES

autorisé par arrêté N°PA 085 096 22 C001 du 9 août 2022

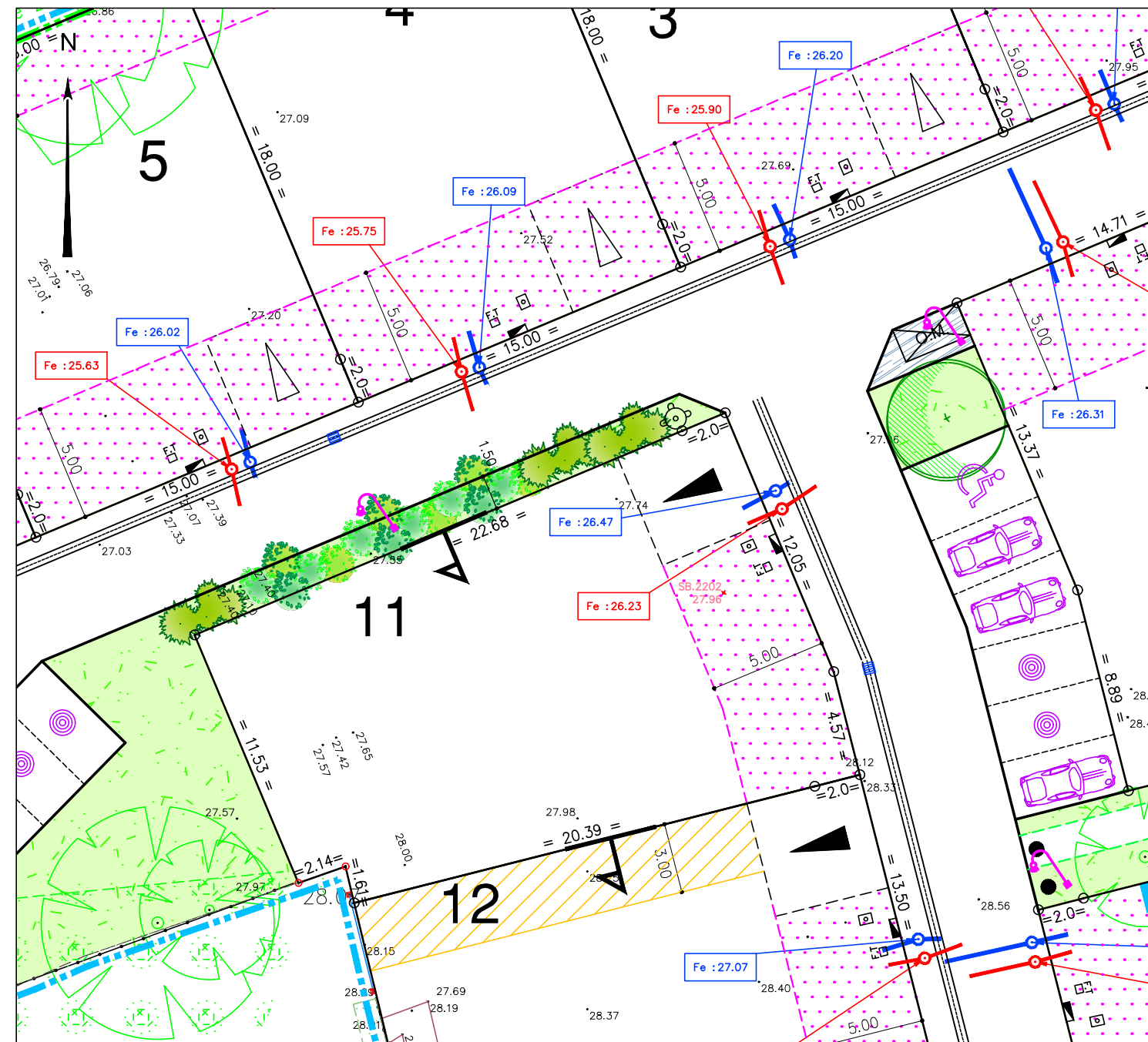
autorisé par arrêté modificatif N°PA 085 096 22 C001 M01 du 1 décembre 2022

### PLAN INDIVIDUEL

### PLAN DE SITUATION



### PLAN D'ENSEMBLE



#### LEGENDE

- Périimètre du Lotissement
- Zone non constructible
- Ligne d'accroche obligatoire d'une partie de la construction
- Accès automobile privatif interdit
- Accorche d'une partie de la construction principale obligatoire en limite séparative (emplacement indicatif)
- Etage interdit en mitoyenneté sur une largeur de 3m
- Emplacement obligatoire et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement préférentiel et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques en enrobés
- Plantation projetée (emplacement de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante
- Aire de présentation containers ordures ménagères des lots 5 à 8

#### Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- '00.00 Cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- Boitier E.D.F.
- Branchement P.T.T.
- Branchement Eau Potable
- Antenne Eaux Usées ø 125 en PVC CR16 avec tabouret à passage direct
- Antenne Eaux Pluviales ø 160 en CR16 avec tabouret à passage direct
- cote fil d'eau du tabouret EU
- cote fil d'eau du tabouret EP
- Plots en bois amovible
- Poteau incendie
- Candélabre
- signe d'appartenance de mur
- borne OGE



#### Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

données suivant plan de récolement

Maître d'Ouvrage

**LotiPromo**

Lotisseur - Aménageur foncier

LOTIPROMO

Pôle Activ'Océan  
4 Square John Bardeen  
85300 CHALLANS

Maître d'Oeuvre - VRD



19, Chemin du Pain Perdu  
85300 CHALLANS  
Tél : 02.28.12.01.46  
dupont.ameas@orange.fr

Paysagiste - Conceptrice

Lorraine DONDAINAS



DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

46 rue B. Franklin - BP 50352  
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DOSSIER L21019  
Référence AUTOCAD L21019IND.DWG

DATE 07/09/2022  
DATE DE MODIFICATION 19/04/2023  
21/10/2024 24/03/2025

ECHELLE 1/250

0 5m 10m 20m



GÉOMÈTRE-EXPERT  
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

www.geouest.fr